

MEMO/NOTE DE SERVICE



Information previously distributed/Information distribuée auparavant

TO	Community Services Committee	
DESTINATAIRE	Comité des services communautaires	
FROM	Dan Chenier, General Manager, Recreation, Cultural, and Facility Services	Contact: Emily Baxter, Director, Community Recreation, Culture, and Sport Services 613-580-2424 x17166 Emily.baxter@ottawa.ca
EXPÉDITEUR	Dan Chenier, directeur général, Direction générale des loisirs, de la culture et des installations	Personne-ressource : Emily Baxter, directrice, Services des loisirs communautaires, de la culture et des sports 613-580-2424, poste 17166 emily.baxter@ottawa.ca
DATE	April 9, 2025 9 avril 2025	
NUMÉRO DE DOSSIER	ACS2025-RCF-GEN-0003	
SUBJECT	Outdoor Tennis and Pickleball Strategy	
OBJET	Stratégie du tennis et du pickleball extérieurs	

OBJECTIF

Cette note de service fournit des renseignements au Comité des services communautaires sur la Stratégie du tennis et du pickleball extérieurs élaborée par la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI) en consultation avec les parties prenantes de la collectivité.

CONTEXTE

La popularité soutenue du tennis, associée à la popularité croissante du pickleball, a considérablement augmenté la demande de terrains extérieurs dans l'ensemble de la Ville d'Ottawa. Comme ces sports continuent à prendre de l'essor, une gestion efficace des terrains est essentielle pour garantir une expérience agréable aux résidents.

La Ville exploite actuellement plus de 315 terrains de tennis et de pickleball extérieurs, y compris des terrains mixtes (terrains comprenant à la fois des lignes de tennis et de pickleball), des terrains unisports et des terrains dans des clubs municipaux. Les terrains publics sont des terrains extérieurs gratuits et accessibles à tous les résidents, qui peuvent également être loués à des particuliers et à des groupes sur une base limitée. Les clubs municipaux exploitent des terrains de tennis et de pickleball dans les parcs municipaux pour le compte de la Ville dans le contexte d'ententes de prestation de services de loisirs. Les joueurs de tennis ou de pickleball paient un droit pour utiliser les terrains du club et bénéficier des avantages et des privilèges offerts par le club. La demande croissante de terrains de pickleball illustre la nécessité d'établir des normes qui soutiennent la croissance du pickleball ainsi que le partage de l'espace avec le tennis, tant dans les sites existants que dans ceux à venir.

En octobre 2021, le Conseil municipal a approuvé le Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs (PDIPL), qui mettait en évidence la nécessité d'ajouter des terrains de tennis et de pickleball extérieurs. Le PDIPL a établi la nécessité de construire 24 nouveaux terrains de tennis et 39 nouveaux terrains de pickleball, y compris des terrains mixtes, d'ici 2031 afin de maintenir les niveaux de service approuvés pour une population croissante. En outre, le PDIPL a recommandé la création d'une stratégie globale du tennis et du pickleball extérieurs.

L'élaboration de la Stratégie visait à déterminer des critères importants pour la collectivité ainsi que pour les clubs et les joueurs de tennis et de pickleball. La Stratégie définitive aborde des enjeux connus tels que les problèmes de bruit, en plus de créer des directives en matière de conception et de localisation qui soutiendront les deux sports. La Stratégie profitera à la fois au tennis et au pickleball extérieurs en proposant

des pratiques exemplaires normalisées pour maximiser l'utilisation des terrains mixtes et répondre à la demande croissante relative à ces deux sports.

DISCUSSION

La *Stratégie du tennis et du pickleball extérieurs* (Document 1) est le fruit d'une analyse comparative, d'une consultation et d'un effort de mobilisation approfondis menés auprès d'un large éventail de partenaires, dont des municipalités de l'ensemble du pays, des résidents, des clubs municipaux de tennis et de pickleball et des associations sportives locales. La Stratégie reflète et équilibre les priorités de ces groupes, décrit les considérations permettant d'évaluer en permanence l'expérience des utilisateurs et comprend des mécanismes permettant de recueillir des avis sur le choix des futurs lieux d'implantation des terrains.

Avant son élaboration, le personnel de la Ville a défini les problèmes de bruit comme un facteur clé du soutien de la croissance du pickleball. Le son distinctif des raquettes frappant les balles peut atteindre des hauteurs tonales que l'on ne rencontre généralement pas au tennis, ce qui risque de perturber les résidents situés à proximité des terrains mixtes. Pour répondre à ces préoccupations, le personnel de la Ville a engagé la firme de conseils techniques, BAP Acoustics Ltd, un chef de file canadien en matière d'atténuation du bruit lié au pickleball. Son rapport, intitulé *Noise Planning Guidelines for Outdoor Pickleball Courts: City of Ottawa* (directives propres à la planification de la gestion du bruit pour les terrains de pickleball extérieurs : Ville d'Ottawa) (Document 2), a servi à établir les pratiques exemplaires en matière de distances de retrait des terrains, de considérations relatives au type de sol, et bien plus encore.

Mobilisation du public

Les possibilités de consultation comprenaient un sondage en ligne sur Participons Ottawa d'octobre à décembre 2023, ainsi que des consultations virtuelles en décembre 2023 :

- 127 personnes ont participé aux consultations virtuelles;
- 1 125 personnes ont répondu au sondage.

Les résultats de la consultation ont été communiqués par l'intermédiaire de Participons Ottawa dans le rapport *Ce que nous avons appris* (document 3) et ont jeté les bases des principaux objectifs de la Stratégie.

Du 11 février au 4 mars 2025, le personnel a présenté une version préliminaire de la Stratégie sur la plateforme Participons Ottawa afin de recueillir les commentaires du public. Une consultation virtuelle a été organisée le 25 février avec les clubs de tennis et de pickleball pour passer cette version préliminaire en revue. Sur la base des réactions des représentants des clubs et des 39 courriels reçus dans la boîte de réception du projet, la Stratégie a été mise à jour pour inclure :

- les spécifications de mesure des terrains et la configuration courante d'un terrain de pickleball double;
- une spécification selon laquelle les demandes de conversion de terrains des clubs de tennis seront examinées sur demande, contrairement à l'examen semestriel des terrains publics;
- une clarification du fait que les distances de retrait des terrains sont assujetties à l'existence de barrières sonores, aux progrès de la technologie d'atténuation du bruit et aux modifications des matériaux des raquettes et des balles de pickleball.

Objectifs stratégiques clés

1. La Stratégie définitive servira de référence pour les activités actuelles, ainsi que pour les aménagements futurs. Elle répondra également aux objectifs suivants : **fournir des terrains de tennis et de pickleball extérieurs sécuritaires, équitables et accessibles pour un usage récréatif public.**

- Les terrains de tennis et de pickleball extérieurs, accessibles sans rendez-vous et gérés par des clubs, doivent respecter la *Politique sur l'équité et la diversité* de la Ville et être ouverts à tous.
- Les terrains publics seront disponibles selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Les locations exclusives seront autorisées, mais seront limitées à 50 % du temps et de l'espace disponibles.
- Normes établies pour l'éclairage, les clôtures, les filets et les matériaux de surface permettant d'assurer la sécurité et l'accessibilité.

2. **Établir des directives en matière de conception et d'emplacement pour soutenir les futurs terrains.**

- Configurations établies de terrains mixtes pour les deux sports, avec des options flexibles pour les installations unisports ou multisports.
- Les terrains mixtes seront la norme, dans la mesure du possible, afin d'en maximiser l'utilisation.

- Les demandes de conversion de terrains publics et d'ajout de lignes de pickleball seront examinées deux fois par an, tandis que les demandes des clubs seront acceptées en tout temps.
- Pratique exemplaire établie concernant l'orientation nord-sud des terrains permettant de réduire l'éblouissement dû au soleil.
- Formalisation des exigences en matière de consultation publique pour l'aménagement de nouveaux parcs, y compris les considérations relatives au retrait.

3. Établir des directives en matière d'atténuation du bruit pour les terrains de pickleball.

- BAP Acoustics Ltd a fourni des directives spécialisées en matière d'atténuation du bruit.
- Les exigences en matière de distance de retrait varient en fonction de la taille du terrain et du relief environnant.
- On recommande, dans la mesure du possible, de placer les terrains à proximité de barrières naturelles et de sols plus mous.
- Les heures de jeu doivent figurer sur des panneaux.
- Nécessité d'une mobilisation communautaire pour la planification des mesures correctives.
- L'évaluation des écrans acoustiques sera effectuée au cas par cas, selon les besoins.

4. Éclairer les décisions opérationnelles liées aux ententes relatives aux clubs de tennis municipaux

- Le personnel de la Ville travaillera avec le club en cas de demande de conversion de terrains, y compris en ce qui concerne la notification et la consultation du public.
- La prochaine étape consistera à examiner les modèles d'adhésion aux clubs, ainsi que l'entretien ou le renouvellement du cycle de vie des terrains, tant pour les clubs que pour les terrains publics.

Considérations pour la poursuite de l'aménagement

Dans le cadre des consultations et de l'engagement liés à la Stratégie, les résidents ont relevé d'autres possibilités d'améliorer les terrains de tennis et de pickleball extérieurs

de la Ville. En réponse, l'équipe du projet s'est engagée à évaluer et à mettre à jour les éléments suivants dans le cadre de la deuxième étape de la Stratégie.

1. Les clubs municipaux de tennis et de pickleball restent une priorité pour la Direction générale. Le personnel travaillera avec ces clubs pour actualiser le modèle de club de tennis et de pickleball municipal existant afin de refléter les tendances actuelles et de les soutenir davantage dans leurs activités.
2. L'équipe du projet collaborera avec les Travaux publics et la Gestion des actifs pour réévaluer et mettre à jour les directives relatives à l'entretien et au renouvellement du cycle de vie des terrains de tennis et de pickleball extérieurs.

Conclusion

Le personnel publiera la stratégie finale sur les pages des sites Ottawa.ca et Participons Ottawa. Les lignes directrices de la stratégie seront mises en œuvre dans le cadre de tout aménagement de terrain actuel et éventuel, puis suivra le lancement de l'étape 2.

Dan Chenier

Directeur général,

Direction générale des loisirs, de la culture et des installations

c.c. : SLT

DOCUMENTS À L'APPUI

Stratégie du tennis et du pickleball extérieurs

Rapport « Ce que nous avons appris »

Rapport de BAP Acoustics Ltd